



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 septembre 2002, à 20 heures,
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DU
BOURG

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du Conseil municipal : 17;09;02
PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

ABSENTS : MM. DANIEL Joël, excusé.

M. Le MOCAER Sandrine a été élu secrétaire.

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal du résultat de l'appel d'offres ouvert concernant les travaux d'aménagement du bourg, suite à l'ouverture des plis du 20 août et du 3 septembre 2002.

Cet appel d'offre ouvert se décompose en 2 lots :

Lot 1 : fournitures de pavés

Lot 2 : travaux de voirie

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct, le marché comportera une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Lot 1 : FOURNITURE ET TRANSPORT DE PAVES ET BORDURES GRANIT :

L'entreprise "GRANIT-OUEST" de Saint-Carreuc (22) a été retenue pour un montant TTC de 112 293,26 euros.
(tranche ferme : 108 832,29 euros TTC ; tranche conditionnelle : 3 463,97 euros TTC)

Lot 2 : EAUX PLUVIALES, TERRASSEMENTS et AMENAGEMENT DE SURFACE :

L'entreprise "EUROVIA BRETAGNE" a été retenue pour un montant TTC de 527 102,48 euros TTC, avec la solution de base.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision de la Commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer les marchés.

Le Maire,

Y. CORRE.

